



Gerson
Ecole Collège Lycée

Paris, le 27 septembre

VOYAGE D'ETUDE EN CHINE

Madame, Monsieur,

Le voyage en Chine aura lieu du Vendredi 4 au lundi 14 février 2011. Nous souhaiterions vous rencontrer avec vos enfants le mardi 9 novembre à 18h30 en salle de conférence pour vous présenter la version définitive du séjour avec la responsable de l'agence de voyage, mère d'une ancienne élève de Gerson.

Le prix de ce séjour chinois est de 1600 € tout compris à l'exception des dépenses personnelles. Les dates de départ et d'arrivée sont arrêtées, en revanche, les visites d'entreprises et de musées ne sont pas entièrement fixées. Un programme définitif vous sera communiqué lorsque l'ensemble du projet sera bouclé. Vous trouverez dans les documents joints toutes les informations relatives à ce voyage.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre sincère dévouement.

M. Hérault M. Mazeau M. Ade Mme de Coupigny M. Person M. Corbin

Renseignements pratiques :

A ne pas oublier :

- le passeport ;
- un cahier petit format et stylos pour prendre des notes.

Tenue vestimentaire :

- chemise, chemisier ou polo ;
- pantalon ;
- chaussures de ville confortables et chaudes ;
- blouson chaud ;
- écharpe, gants et bonnet.

Affaires à emporter :

- Affaires de voyage classique pour 10 jours (sans démesure);
- un guide de voyage ;
- un petit sac à dos pour la journée ;
- de l'argent de poche avec modération ;
- un appareil photo ;

En cas de perte de passeport au cours du voyage :

- chaque élève aura scanné son passeport en fichier PDF qui pourra être envoyé par mail par les parents en cas de demande urgente.

Paris, le 27 septembre 2010

VOYAGE D'ETUDE EN CHINE

A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL AVANT LE 19 octobre

M. et Mme

Parents de

- autorisent notre enfant à participer au voyage en Chine ;
- joignent un chèque de 1600 euros à l'ordre de Gerson
possibilité d'étalement du paiement en deux ou trois chèques à rendre pour le même jour, mais débités le 15 novembre, le 15 décembre et 15 janvier ;
- n° du passeport :..... ;
- toute sortie diurne ou nocturne est interdite sans adulte, ainsi que la consommation d'alcool, l'élève qui ne respectera pas ces consignes sera exclu de l'établissement à son retour ;
- autorisent Philippe Person, responsable du voyage en Chine, à intervenir en cas d'accident ou de maladie nécessitant une hospitalisation ou un rapatriement, plus généralement à prendre toute décision en mon nom en cas d'urgence pendant la durée du voyage du 4 au 14 février 2011.

Date :

signature de l'élève :

signatures des parents :